Centre Hospitalier
DRÔME VIVARAIS
Psychiatrie
adulte & enfant

LE JOURNAL Drôme Vivarais

1ER SEMESTRE 2021 - N°1

DOSSIER SPÉCIAL

À LA RENCONTRE DES ÉQUIPES DES URGENCES PSYCHIATRIQUES DE VALENCE ET ROMANS p.09

LES ACTUALITÉS

- Projet d'établissement 2022-2027 p.04
- Point sur la certification p.05
- Valorisation de la forêt du CHDV p.07

LES PORTRAITS

Focus UPPA/SAMSAH

- Neuropsychologue
- Ergothérapeute p.17

ZOOM SUR LA RELATION AVEC LES USAGERS

- La Maison Des Usagers et la Commission Des Usagers p.18

Semaines d'information sur la santé mentale

32e ÉDITION

4 - 17 OCTOBRE 2021

POUR MA SANTÉ MENTALE

RESPECTONS MES DROITS
RESPECTONS MES DROITS
RESPECTONS MES DROITS
RESPECTONS MES DROITS
RESPECTONS MES DROITS
RESPECTONS MES DROITS

www.semaines-sante-mentale.fr

@Sism_Officiel

L'édito

DE LUCIE VERHAEGHE, DIRECTRICE DU CH DRÔME VIVARAIS

Au cours de ces premiers mois de ma prise de fonction, je suis venue à la rencontre de chaque équipe sur les différents sites de l'établissement. J'ai été très heureuse de pouvoir échanger avec vous sur vos métiers, vos difficultés mais aussi vos réussites. J'ai écouté des histoires de personnes qui souffrent et que vous aidez à vivre et cela m'a rendue fière des missions que nous portons.

Ce début d'année a aussi été l'occasion pour moi de lancer la démarche de rédaction du projet d'établissement pour la période de 2022-2027. La rédaction de son projet est un moment fort pour une institution et je souhaite que nous en profitions pour nous autoriser à rêver à ce que serait un hôpital idéal.
Des visio-conférences ont été organisées avec d'autres équipes pour ouvrir nos réflexions sur des thèmes comme la déshospitalisation, les soins dans la communauté, les patients partenaires.
À partir de septembre, des groupes de travail se réuniront pour définir ce que seront nos ambitions pour les cinq prochaines années.

Un autre enjeu important pour l'établissement est la préparation de la certification. La nouvelle version doit nous permettre d'analyser la qualité des parcours de prise en charge et de mener des réflexions au plus proche des réalités de terrain.

Ce journal est enfin l'occasion de faire un focus sur les missions particulières que nous assurons aux urgences des Centres Hospitaliers de Valence et de Romans. Les équipes se sont prêtées au jeu du reportage et vous font découvrir leur mission, d'accueil, d'écoute et de soins des patients en situation de crise.

Je profite enfin de cet éditorial pour vous souhaiter un bel été, qu'il soit source de repos, de temps partagé avec vos proches et de nouvelles rencontres...

SOMMAIRE

04 LES ACTUALITÉS

09 DOSSIER SPÉCIAL
À LA RENCONTRE DES ÉQUIPES DES URGENCES PSYCHIATRIQUES DE VALENCE ET ROMANS

17 LES PORTRAITS

18 ZOOM SUR LA RELATION AVEC LES USAGERS

19 LE CHOIX DE LA COMM'

Lancement de la construction du projet d'établissement 2022-2027

L'heure est au commencement d'un nouveau cycle, celui de définir ensemble nos ambitions lors des cinq prochaines années : Quelles évolutions souhaitons-nous engager ? Quels projets devons-nous porter ? Comment améliorer la qualité des soins offerts à nos patients ?
Pour lancer la construction du projet d'établissement 2022-2027, Mme VERHAEGHE, Directrice du CHDV et le Dr GRIGUER, Président de CME, ont invité nos professionnels à un séminaire sur l'implication du patient dans sa prise en charge.

Pour initier ces réflexions, il a été proposé de commencer par une ouverture au fonctionnement d'autres équipes et à d'autres façons d'envisager les soins. Avec l'aide de l'entreprise Dialog Health, 6 visio-conférences ont été organisées avec des équipes ayant porté des projets innovants en Suède, en Belgique, au Québec, en Suisse et en France. Des groupes de 10 personnes ont été constitués pour participer à ces visio-conférences. Le 25 juin, une journée de restitution, commune à tous les groupes, a permis de faire la synthèse des idées échangées.

QUÉBEC
le rôle des patients partenaires ;
le rétablissement

LILLE
groupe médical :
l'expérience de la déshospitalisation

SUISSE
l'alliance thérapeutique et les soins intensifs

BELGIQUE
les soins dans la communauté

SUÈDE
des organisations innovantes :
le patient maître de son admission ;
les soins digitaux

Belgique : les soins dans la communauté le 27 mai 2021

Temps convivial autour d'un repas préparé par notre service cuisine !

LA CERTIFICATION POUR LA QUALITÉ DES SOINS

HAS
HAUTE AUTORITÉ DE SANTÉ

En place depuis 20 ans, la certification est une procédure indépendante d'évaluation obligatoire du niveau de qualité et de sécurité des soins dans les établissements de santé, publics et privés. Elle est réalisée tous les 4 ans par des professionnels (des pairs) mandatés par la HAS, les experts-visiteurs.

En 2020, la procédure de certification se transforme profondément pour répondre encore mieux aux enjeux actuels de qualité et de sécurité des soins. La nouvelle certification des établissements de santé pour la qualité de soins est simplifiée, ancrée dans les pratiques des soignants et centrée sur les résultats de la prise en charge pour le patient.

Quelles ambitions ?

Trois ambitions ont guidé le développement de la nouvelle procédure de certification :

- Médicaliser et mieux prendre en compte le résultat de la prise en charge du patient. Il s'agit de passer d'une culture d'évaluation principalement centrée sur les moyens (ou processus) à une culture davantage axée sur les résultats pour le patient.
- Simplifier la démarche de certification dans ses différents aspects pour situer les travaux d'évaluation et d'amélioration de la qualité et de la sécurité au plus proche des pratiques des professionnels et de leurs équipes.
- S'adapter aux évolutions du système de santé en valorisant l'insertion territoriale des établissements de santé et la construction de parcours de soins.

Quels enjeux ?

4 enjeux principaux de la certification :

- Le développement de l'engagement des patients
- Le développement de la culture de l'évaluation de la pertinence et du résultat
- Le développement du travail en équipe, moteur d'amélioration des pratiques
- L'adaptation aux évolutions du système de santé

Quel type de référentiel ?

- Un référentiel structuré en 15 objectifs partagés, répartis en trois chapitres : le patient, les équipes de soins, l'établissement

1. Le patient est informé et son implication est recherchée
2. Le patient est respecté
3. Les proches et/ou aidants sont associés à la mise en œuvre du projet de soins avec l'accord du patient
4. Les conditions de vie et de lien social du patient sont prises en compte dans le cadre de sa prise en charge
5. La pertinence des parcours, des actes et des prescriptions est argumentée au sein de l'équipe
6. Les équipes sont coordonnées pour prendre en charge le patient de manière pluriprofessionnelle et pluridisciplinaire tout au long de sa prise en charge
7. Les équipes maîtrisent les risques liés à leurs pratiques
8. Les équipes évaluent leurs pratiques notamment au regard du suivi des résultats cliniques de leur patientèle
9. L'établissement définit ses orientations stratégiques en cohérence avec son territoire
10. L'établissement favorise l'engagement des patients individuellement et collectivement
11. La gouvernance fait preuve de leadership
12. L'établissement favorise le travail en équipe et le développement des compétences
13. Les professionnels sont impliqués dans une démarche de qualité de vie au travail impulsée par la gouvernance
14. L'établissement dispose d'une réponse adaptée et opérationnelle aux risques auxquels il peut être confronté
15. L'établissement développe une dynamique d'amélioration continue de la qualité des soins

- Un référentiel comprenant des critères à 3 niveaux d'exigence: standards, impératifs et avancés
- Un référentiel modulable selon l'activité de l'établissement de santé.

LES ACTUALITÉS

Qui est certifié ?

Tous les établissements de santé français, publics et privés.

Par qui ?

Par des experts-visiteurs, qui sont des professionnels en exercice en établissement de santé, mandatés et formés par la HAS.

Comment ?

Lors d'une visite de l'établissement, les experts-visiteurs évaluent le niveau de la qualité des soins. Ils s'appuient sur le référentiel de certification qui contient 15 objectifs déclinés en critères.
Chaque critère est évalué par des méthodes d'évaluation proches du terrain conduites par plusieurs experts-visiteurs.

Quels résultats ?

Les résultats obtenus pour chaque critère permettent de calculer un score global. Il résulte de la moyenne des critères, des objectifs et des chapitres. Ce score global permet à la HAS de fonder la décision de certification.

- Établissement certifié avec mention
- Établissement certifié
- Établissement certifié sous conditions
- Établissement non certifié

En ce qui concerne notre établissement, la visite de certification est prévue en février 2022.

Nous vous informerons lors des prochaines newsletters des méthodes d'évaluation mises en œuvre lors de cette visite.
Vous pouvez retrouver l'intégralité du manuel et du référentiel de certification dans Intranet/Ucoviris/certification

LES ACTUALITÉS

LA VALORISATION DE LA FORÊT DU CHDV

À compter du mois de janvier 2021, la société " SAS BARRAQUAND " a effectué une coupe sanitaire sur une partie de la forêt de l'établissement. La plupart des arbres sont fragiles, voire secs au pied et présentent un risque important de chute. Ceci est notamment une conséquence des fortes chutes de neige ayant eu lieu sur le département de la Drôme en novembre 2019, qui ont engendré de nombreux dégâts.

C'est pourquoi, le CHDV a choisi la société " SAS BARRAQUAND " (label garant de l'équilibre forestier) pour l'aider dans sa démarche de gestion durable de la forêt, selon la chronologie ci-dessous.

Novembre 2019

Fortes chutes de neige sur la Drôme

Décembre 2019 à Décembre 2020

- Remise en état du chemin de ronde
- Remplacement d'un kilomètre de clôture
- Ramassage des arbres au sol
- Campagne d'élagage et sécurisation des unités de soins

Janvier 2021

Projet de sécurisation et point sur l'état de la forêt

Février 2021 à Mai 2021

1ère étape de la sécurisation de la forêt avec la mise en place d'une coupe sanitaire

Et après ?

Juin 2021

Mise en place d'un plan simple de gestion volontaire

Octobre 2021 à Décembre 2021

Création de plusieurs chemins de ballade balisés

2025, puis 2030

Nouvelle coupe sanitaire

LES ACTUALITÉS

- 3 questions à

M. BARRAQUAND, *Directeur de la société "SAS BARRANQUAND"*

Que pensez-vous de l'état actuel de la forêt de l'établissement ?

Avant l'exploitation, nous avions une forêt vieillissante et en cours de dépérissement avec un grand nombre d'arbres ayant des houppiers cassés et en partie secs (dangereux pour les hommes). Une régénération était présente uniquement sur les parties éclaircies naturellement par l'ancienne chute d'arbres dépérissants. L'ensemble des châtaigniers est atteint du chancre qui les fait tous sécher.
Pour les chênes, beaucoup présentent des pieds creux et pourris. Les acacias sont aussi atteints de maladies les faisant pourrir par la cime.

Quelles seraient vos préconisations pour favoriser le repeuplement de celle-ci ?

Un jardinage a été effectué en privilégiant la récolte des bois dépérissants.
Un broyage des branchages a été réalisé. Il va permettre d'enrichir le sol et en lien avec l'éclaircie booster la régénération naturelle.
Il va donc falloir surveiller l'évolution de cette régénération en ayant soin de la protéger du gibier. D'où l'intérêt de veiller au bon état du grillage.
Je conseillerais une nouvelle intervention assez rapide qui permettra de mettre en évidence les zones phares de régénération en les ouvrant un peu plus et qui permettra de récolter les bois qui auront mal réagi ou été oubliés à la première intervention.

Que pensez-vous de l'écriture d'un Plan Simple de Gestion Volontaire ?

Pour ma part, je trouve pertinent d'écrire un plan simple de gestion.
Cela ne peut que démontrer votre engagement pour une gestion durable de votre forêt .
Elle se traduira par une planification des entretiens et jardinage à effectuer dans celle-ci.

Qu'est-ce qu'un Plan de Gestion Simple Volontaire et pourquoi en écrire un ?

Explications par Thomas Rousseau, ingénieur en charge de la sécurité et de missions auprès de la Direction des Achats, Services Techniques, Logistiques et Transport.

Le Plan de Gestion Simple Volontaire est un document de gestion durable qui précise tous les éléments à prendre en compte pour une bonne gestion du domaine forestier. C'est une sorte de guide des bonnes pratiques reprenant une description des essences présentes, les méthodes et modalités d'entretiens, ou encore les coupes sanitaires prévisionnelles.

Après les intempéries de 2019, nous avons constaté un dépérissement de notre forêt avec beaucoup d'arbres morts et peu de repeuplement à cause des broyages réalisés. Notre souhait est de formaliser un plan d'action sur 10 à 15 ans, permettant de sécuriser l'ensemble de la forêt, un repeuplement naturel et de développer des parcours de promenades pour nos patients.

LE DOSSIER

À LA RENCONTRE DES ÉQUIPES DES URGENCES PSYCHIATRIQUES DE VALENCE ET ROMANS

LE DOSSIER

À LA RENCONTRE DES ÉQUIPES DES URGENCES PSYCHIATRIQUES DE VALENCE ET ROMANS

Pour cette nouvelle édition de notre journal interne, le service communication vous embarque à destination des urgences psychiatriques!

Le Centre Hospitalier Drôme Vivarais dispose de deux antennes psychiatriques, sur le CH de Valence et sur les Hôpitaux Drôme Nord au sein desquelles certains de nos professionnels, médecins, soignants, psychologue et administratif, œuvrent de jour mais aussi de nuit.

Nous souhaitions apporter un éclairage sur leurs organisations, leurs fonctions et surtout, leur quotidien, un quotidien notamment quelque peu chamboulé par la crise sanitaire... C'est avec beaucoup d'intérêt et de sincérité que ces professionnels ont bien voulu nous ouvrir leurs portes et se livrer. Nous avons tenté de retranscrire au plus juste ces échanges et nous espérons que vous prendrez autant de plaisir à découvrir leur univers que nous.

Bonne lecture !

Le saviez-vous

1991 — Valence

2018 — Romans

Ce sont les dates auxquelles a eu lieu la mise en place de l'antenne psychiatrique sur le service des urgences de chacun des deux centres hospitaliers.
Cette mise en place répond à l'objectif d'assurer l'évaluation et l'orientation psychiatrique des patients qui se présentent dans un service d'urgence.

Ce que dit la loi...

L'urgence en psychiatrie est définie par la loi. Il s'agit "d'une demande dont la réponse ne peut être différée", indique la circulaire du 30 juillet 1992. "Il y a urgence à partir du moment où quelqu'un se pose la question (de pouvoir différer ou non), qu'il s'agisse du patient lui-même, de l'entourage ou du médecin".

LE DOSSIER

À LA RENCONTRE DES ÉQUIPES DES URGENCES PSYCHIATRIQUES DE VALENCE ET ROMANS

ANTENNE PSYCHIATRIQUE DES HÔPITAUX DRÔME NORD

Pour sa première immersion, le service communication a été accueilli au sein de l'antenne psychiatrique des Hôpitaux Drôme Nord le temps d'un après-midi.
L'équipe est composée de trois infirmières, présentes en journée sur une plage horaire allant de 8h à 18h, du lundi au vendredi.
Deux médecins psychiatres, Dr GELIN et Dr DANG VU sont présents à tour de rôle les lundi, mercredi et vendredi. Les mardi et jeudi, les psychiatres sont disponibles sur appel téléphonique et peuvent se rendre sur place si besoin.
En semaine, une astreinte médicale est assurée par les psychiatres à partir de 18h.

Le Dr GELIN est le médecin responsable de l'antenne des urgences psychiatriques et Mme LOPET-LE PRIELLEC, la cadre de santé (celle-ci encadre également les équipes soignantes du CMP et de l'HDJ Émile Zola, sur Romans).

" Avant la mise en place de cette antenne, les patients souffrant de troubles psychiatriques étaient pris en charge par les urgentistes qui demandaient un avis au médecin psychiatre, puis, ces derniers se chargeaient de la mise en place de l'hospitalisation, si besoin. Il n'y avait pas le lien que l'on crée maintenant avec le patient. "
C. Genton, Infirmière.

LA PRISE EN CHARGE DES PATIENTS

La plupart des patients pris en charge par l'équipe psychiatrique arrive dans le cadre d'urgences telles que des tentatives de suicide, des troubles bipolaires, des dépressions, des mélancolies, des manies, des patients souffrant de schizophrénie en rupture de traitement...

Face à une situation revêtant ce type d'urgence, l'équipe somatique des urgences fait appel aux infirmières de l'équipe psychiatrique qui vont évaluer le patient sur le plan psychique. Lors de ce premier entretien, l'infirmière va chercher à établir un climat de confiance rassurant pour le patient et son entourage.

L'infimière va ainsi prendre le temps d'entendre le patient et c'est au travers de cette attitude d'écoute que la souffrance de celui-ci pourra être recueillie.

LE DOSSIER

À LA RENCONTRE DES ÉQUIPES DES URGENCES PSYCHIATRIQUES DE VALENCE ET ROMANS

L'ENTRETIEN INFIRMIER-PATIENT

Lors de cet entretien d'évaluation, l'infirmière est chargée de recueillir l'anamnèse et les éléments biographiques du patient.
L'entretien vise à décrypter le contexte immédiat de l'urgence, moment où la communication n'est souvent plus possible en raison de la symptomatologie psychiatrique.

LE BINÔME MÉDECIN-INFIRMIER

Dr DANG VU, médecin psychiatre et Mme GENTON, infirmière

« Nous apprécions vraiment l'autonomie que nous avons dans notre travail et la disponibilité des médecins psychiatres. L'entente est très bonne et ils sont un vrai appui. »
L'équipe infirmière.

L'infirmière recueille également des éléments d'informations auprès des proches et peut alors avoir un rôle de réassurance vis-à-vis de la nécessité de soins en psychiatrie.

Dans les suites de cette première évaluation, elle transmet l'ensemble des données cliniques au psychiatre qui, dès lors, décide de la conduite à tenir (prise en charge intra-hospitalière ou proposition de soins en structure extra-hospitalière).

Dans le cadre d'une demande d'hospitalisation, l'équipe infirmière assurera ensuite l'organisation du transfert au CHDV en lien avec l'équipe de régulation.
Dans le cas où le patient est hors-secteur, l'équipe peut être amenée à organiser le transfert du patient sur son secteur d'origine.

" Au CMP Zola, nous avons aussi à faire à des situations d'urgence, où le patient qui se présente nécessite une hospitalisation. Il s'agit alors d'un réel travail de collaboration entre le CSP Zola, l'équipe psychiatrique des urgences des HDN, l'équipe de régulation et les différentes unités de l'intra-hospitalier. "

Dr GELIN

Et la psychiatrie de liaison ?

L'équipe médicale et soignante des urgences psychiatriques de Romans assure également des missions de psychiatrie de liaison définies par une convention établie entre le CHDV et les Hôpitaux Drôme Nord. Il s'agit d'intervenir au sein des unités MCO, sur demande, pour des évaluations psychiatriques et des préconisations.

LE DOSSIER

À LA RENCONTRE DES ÉQUIPES DES URGENCES PSYCHIATRIQUES DE VALENCE ET ROMANS

ANTENNE PSYCHIATRIQUE DU CH DE VALENCE

Une semaine plus tard, le service communication a rencontré certains professionnels œuvrant au sein de l'antenne psychiatrique du Centre Hospitalier de Valence.

Nous vous laissons découvrir ici, une toute autre organisation dont l'une des particularités est notamment celle d'une présence infirmière la nuit.

Le choix de la rédaction s'est porté ici sur une présentation de l'équipe sous forme de témoignages/portraits.

TRAVAIL EN 12H POUR LES IDE

6 ide ont une affectation de jour et 4 ide ont une affectation de nuit.

La journée : 2 amplitudes de travail

06h45 - 18h45 & 07h15 - 19h15

La nuit : 1 ide présent

19h00 - 07h00

LA RELÈVE

06h45 - 07h00

&

19h00 - 19h15

ÉQUIPE PLURIPROFESSIONNELLE

Un cadre de santé : M. Samba

Une psychologue : Mme Chafai

Une secrétaire médicale : Mme Roux

PRÉSENCE MÉDICALE

Dr Iles- Dr Rabehi

09h00 - 18h00

Astreinte médicale assurée par les psychiatres à partir de 18h.

LE DOSSIER

À LA RENCONTRE DES ÉQUIPES DES URGENCES PSYCHIATRIQUES DE VALENCE ET ROMANS

3 visages des urgences psychiatriques du Centre Hospitalier de Valence

Psychologue

Amina CHAFAI

« Mon affectation à l'antenne psychiatrique des urgences au Centre hospitalier de Valence a débuté le 19 octobre 2009. En accord avec l'ancienne cheffe de service Madame Le Docteur Moriamez Eliette et l'ancien responsable de l'antenne psychiatrique, Monsieur Le Docteur Grand Jean-Paul, ma présence a été organisée pour assurer une présence quotidienne en demi-journée : les lundis après-midi, les mardis matin, les mercredis après-midi et les jeudis matin.

Je fais partie de l'équipe des urgences psychiatriques (...). Notre équipe est autonome, dynamique et en lien avec le Centre Hospitalier Drôme Vivarais. Je reste à la disposition de tous les membres de l'équipe psychiatrique, pour toute demande d'évaluation psychopathologique ou de suivi en psychothérapie individuelle, de couple ou familiale.

Mon intervention à l'antenne psychiatrique est en collaboration avec l'équipe somatique (médecins urgentistes et infirmiers), surtout quand il s'agit de troubles psychosomatiques. Ce sont les patients reçus aux urgences et qui relèvent parfois d'une indication en prise en charge psychologique, qui me sont adressés. Je participe à l'évaluation, à l'orientation ou à la prise en charge en psychothérapie du patient ou du patient et son entourage familial, selon la situation.

J'interviens dans les prises en charge des situations de crise, des états de stress post-traumatiques (des victimes de violences, d'agressions, d'accidents de la voie publique...) et d'autres patients présentant un trouble mental ou une pathologie psychiatrique.

Je suis également sollicitée par les services d'hospitalisation pour des interventions ponctuelles en psychopathologie de liaison auprès des patients, ainsi que des équipes soignantes en difficulté ou en cas de situation de crise.

Mon temps d'intervention aux urgences du Centre hospitalier de Valence, reste insuffisant pour gérer le nombre important de demandes, malgré la remise en question permanente de mes pratiques et mon adaptabilité (six patients par demi-journée, au minimum) (...). Les psychothérapies brèves (10 séances au maximum) restent les plus adaptées, sachant que je reçois également certains patients chroniques déjà suivis par nos services, pour prévenir les rechutes et pour les orienter vers les médecins psychiatres. »

Secrétaire médicale

Stéphanie ROUX

« Je travaille désormais depuis plus de 14 ans, à l'antenne psychiatrique des urgences du CH de Valence, et depuis trois ans, je vais une fois par semaine au Centre pénitentiaire. Ma carrière a évolué en même temps que mon expérience !

Les spécificités du poste sont les suivantes: de l'autonomie, de la discrétion, un travail en coopération avec les secrétaires du CH de Valence (notamment pour tout ce qui est administratif).
Il faut savoir / pouvoir identifier les « vraies » urgences ; des patients potentiellement dangereux et travailler en collaboration avec les collègues infirmier(e)s et le médecin pour pouvoir insérer les rendez-vous des patients demandeurs.

Il est nécessaire d'être à l'écoute des patients et de les orienter au mieux lorsque cela est possible. (CMP, médecin traitant, psychologue...). Par contre, je ne fais pas de certificats comme en intra.

Mon travail consiste principalement à valider les actes, répondre au téléphone, faire des courriers pour les médecins traitants et les demandes d'hospitalisation en clinique.
À la maison d'arrêt, il faut être encore plus rigoureuse et discrète. Je valide les actes, fais des courriers (demande de mise sous protection par exemple).

Aux urgences, le travail est plus diversifié que dans un service.
Il faut savoir être autonome et surtout pouvoir travailler en coopération avec le médecin et les ide. Mais aussi, lorsque cela est nécessaire avec les médecins urgentistes et les secrétaires. »

Stéphanie a débuté sa carrière au "Valmont" il y a 24 ans, au service pédopsychiatrie, en qualité de secrétaire de l'hôpital de jour et de l'internat pendant 3 ans.

LE DOSSIER

À LA RENCONTRE DES ÉQUIPES DES URGENCES PSYCHIATRIQUES DE VALENCE ET ROMANS

Adrien LAFUMA

Infirmier de nuit

" Cela fait bientôt deux ans que j'occupe le poste d'infirmier de nuit sur l'antenne psychiatrique des urgences du CH de Valence. J'ai débuté deux mois de jour, puis basculé au niveau de la nuit. Actuellement, nous travaillons en 12 heures, depuis octobre 2020.

Notre mission première est l'évaluation des risques des patients venant sur les urgences, que ce soit en terme de risque de fugue, risque suicidaire et bien sûr, les risques somatiques en lien, qui permettent de valider une hospitalisation au niveau du CHDV.

Notre rôle est de collaborer avec les médecins urgentistes afin de trouver la meilleure orientation possible et dans les meilleurs délais possibles.

" Nous avons un rôle de réassurance auprès de personnes atteintes de syndrômes anxieux, souvent des patients qui viennent consulter les urgences pour des motifs somatiques alors qu'ils ont un syndrôme anxio-dépressif sous-jacent, par exemple "

C'est pourquoi, la nuit, nous sommes amenés à prendre en charge les soins somatiques afin d'avancer la prise en charge (bilan sanguin, ECG et test PCR) quand cela est possible car il peut y avoir des refus de soins. Notre rôle est également de répondre à différents appels de personnes pouvant être en détresse, soit des appels d'eux-mêmes ou de la part de la régulation SMUR avant d'envoyer des secours au domicile. Nous avons aussi, dans certains cas, une prise en charge auprès des urgences pédiatriques, d'ordre de conseils et de renseignements car il n'y a pas d'hospitalisation de mineurs la nuit au CHDV (...).

La nuit, sur le CHDV, il n'y a pas de médecin psychiatre donc nous travaillons avec le médecin urgentiste. Nous avons la possibilité de joindre un médecin psychiatre sur le CHDV en terme de conseil et lui-même nous joint, ainsi que le cadre, pour avoir plus de renseignements sur une potentielle hospitalisation. Le médecin urgentiste se base sur nos observations psychiatriques pour un éventuel certificat (...). "

Les urgences psychiatriques

Durant la période COVID, les soignants des antennes des urgences ont du s'adapter à la réorganisation des services d'urgence des hôpitaux généraux dans un climat d'anxiété de la population.
L'ensemble des admissions ont été orientées par les antennes des urgences de Valence et de Romans ou directement par l'UAEO.

Valence & Romans - en chiffres :

*comparaison aux mêmes périodes, avec l'année 2019

1er confinement : du 17/03 au 11/05/2020	-10 % de file active
Déconfinement : du 12/05 au 31/07/2020	+23 % de file active
2ème confinement : du 30/10 au 12/12/2020	+17 % de file active

pendant l'état d'urgence sanitaire

LA CAMPAGNE VACCINALE

PHARMACIE

"La pharmacie du CH Drôme Vivarais est impliquée dans la vaccination COVID depuis le début de la campagne à plusieurs niveaux de l'organisation mise en place sur l'établissement."
Docteur GRAIN, Pharmacien.

Approvisionnement en vaccins : chaque semaine, les besoins en doses du CHDV, tant pour les patients que les professionnels sont colligés et transmis à l'ARS dont la validation est indispensable avant transmission de la commande à la pharmacie du CH de Valence en charge de l'approvisionnement de l'ensemble des établissements et centres de vaccination du territoire.

Livraison : elle est effectuée en début de semaine suivante à la pharmacie où les vaccins sont stockés dans des réfrigétrateurs dédiés jusqu'à utilisation.

Seringues : en fonction des besoins, les pharmaciens fractionnent les flacons en seringues prêtes à être administrées (7 ou 10 par flacon selon qu'il s'agisse du vaccin Pfizer ou Astra Zeneca). Ensuite, les seringues sont dipensées aux services d'hospitalisation ou au service de santé au travail qui réalisent les injections dans les 6 heures suivant la préparation des seringues.

Traçabilité : la pharmacie effectue également la traçabilité des vaccinations des patients sur le site AMELI en collaboration avec les médecins du CCM et avec l'aide des secrétariats des différents pôles. Puis, la pharmacie se charge des remontées d'informations vers l'ARS sur les statistiques de vaccination pour le CHDV.

98 **C'est le nombre d'agents qui ont été pris en charge par la pharmacie :** depuis le 21 avril 2021, deux des pharmaciens se sont formés et ont pris le relais du service de santé au travail pour la vaccination des professionnels du CHDV. Un créneau hebdomadaire a été ouvert à la pharmacie, qui propose une vaccination Pfizer à tous les professionnels qui le souhaitent.

SERVICE DE SANTÉ AU TRAVAIL

LA VACCINATION EN CHIFFRES

Nombre de vacations de vaccination depuis janvier 2021	Nombre d'agents pris en charge (première et deuxième injection)	Nombre d'injections	Couverture vaccinale actuelle de l'établissement
32	344	un peu plus de 650	51%

Rappel : pour obtenir un rdv pour la vaccination COVID, vous pouvez composer le 0800 009 110

Cet été : la vaccination des patients se poursuivra cet été, avec le vaccin Pfizer, tous les jeudis, selon le même dispositif : les IDE posent la question de la vaccination via le questionnaire, le médecin référent du patient prescrit le vaccin (ou rencontre le patient pour en parler). Les secrétariats sont sollicités tous les vendredis pour remplir le tableau partagé avec la pharmacie et impriment le certificat de vaccination quand ce dernier est édité. La traçabilité, très importante, est partagée entre tous.

Nous en profitons pour remercier la pharmacie, les secrétariats des pôles, l'encadrement, les IDE et les médecins pour leur réelle implication dans cette campagne vaccinale !

LES PORTRAITS

QUEIROZ Alexandra

Neuropsychologue - UPPA

« Je m'appelle Alexandra QUEIROZ, je suis Neuropsychologue et j'interviens depuis février 2021 dans le service de l'UPPA (Unité Psychiatrique pour Personne Âgée). Avant cela, j'ai suivi une licence de Psychologie à la faculté de Lyon puis j'ai pu me spécialiser en Neuropsychologie à la faculté de Lille où j'ai obtenu mon diplôme de Psychologue Clinicienne spécialisée en Neuropsychologie.

Ces 5 années d'étude m'ont permis de rencontrer différents publics (adultes, enfants) atteints de différentes pathologies. C'est vers une population adulte, et surtout auprès des personnes âgées que j'ai décidé de lancer ma carrière professionnelle. Pour cela, j'interviens à l'UPPA 2 jours et demi par semaine. Et lorsque je ne suis pas au CHDV j'interviens en EHPAD à Tournon-sur-Rhône (2 jours et demi aussi par semaine). Différentes missions rythment mes semaines (évaluations neuropsychologiques, séances de stimulations cognitives, prise en charge psychologique).

À l'UPPA, il s'agit d'une prise en charge pluridisciplinaire (psychomotricienne, ergothérapeutes, aide-soignante, médecin psychiatre, IDE etc.), ainsi nous pouvons échanger et partager avec le reste de l'équipe autour des différentes problématiques des patients afin de leur assurer une prise en charge et un projet de vie adapté et optimal.

En ce qui concerne la COVID-19, il s'agit d'un virus qui nous touche tous plus ou moins. En effet, il existe des conséquences plutôt directes avec notamment le port du masque obligatoire dans le service, pouvant créer une certaine barrière avec les patients et ainsi perturber l'alliance thérapeutique. Il est ainsi plus difficile de rassurer ou bien de mettre le patient en confiance sans un sourire apparent. Aussi, l'isolement en chambre 7 jours si le patient n'est pas vacciné, majore la dépression et l'agitation rendant parfois la prise en charge plus difficile. »

HANSROUL Charlotte

Ergothérapeute - UPPA - SAMSAH

« Bonjour, je suis Charlotte Hansroul, ergothérapeute récemment diplômée. J'ai effectué mes études d'ergothérapie à la Haute école Libre de Bruxelles en Belgique pendant 3 ans. Aujourd'hui je travaille dans un Service d'Accompagnement Médico-Social pour Adultes Handicapés avec des troubles psychiatriques (SAMSAH) et dans une Unité Psychiatrique pour Personnes Âgées (UPPA) au CHDV.

Le SAMSAH est un service d'accompagnement à domicile d'une durée de 2 ans, visant à améliorer l'autonomie et l'indépendance des bénéficiaires dans leur quotidien et dans la société. Nous sommes une équipe pluridisciplinaire associant des professionnels du social et du sanitaire. Nous accompagnons des personnes de 18 à 60 ans avec une majorité de bénéficiaires entre 18 et 30 ans. Notre champ d'intervention est large et varié : au domicile, dans le milieu professionnel, dans les loisirs, dans le milieu scolaire... Nos missions sont de stimuler les personnes suivies pour être un maximum autonomes et indépendantes au quotidien en prenant en compte leur souffrance psychique, leurs capacités et leur environnement (...).

Mon rôle, en tant qu'ergothérapeute est de favoriser l'autonomie et l'indépendance des personnes en situation de handicap psychique. En effet, les répercussions de la maladie psychique dans la vie quotidienne sont particulièrement invalidantes. Ainsi, une simple activité de la vie de tous les jours comme faire ses courses ou cuisiner, peut se révéler impossible pour des personnes en souffrance psychique. Je vais donc encourager la participation dans les activités de la vie quotidienne, la vie domestique, la communication, les relations et interactions avec autrui, la pratique professionnelle et les loisirs. Pour cela, j'évalue, avec une vision globale de la personne, ses besoins et ses désirs ainsi que sa situation de handicap dans son environnement propre. Je propose ensuite un accompagnement (en accord avec le bénéficiaire) favorisant le développement de facultés d'adaptation, d'apprentissage, ou de réapprentissage des procédures cognitives pour une correction des attitudes nocives et pour une acquisition de comportements adaptés.
En psycho-gériatrie (UPPA), l'ergothérapeute a toujours pour fonction de favoriser l'autonomie et l'indépendance au quotidien. De manière générale, ma pratique repose sur les bienfaits de l'activité en analysant ce qu'elle nécessite et stimule, comme les habiletés cognitives, motrices et sociales. Je vais donc avoir un double objectif : maintenir les activités quotidiennes des personnes âgées tout en prévenant des complications liées au grand âge. Tout cela pour améliorer la qualité de vie et l'autonomie des personnes âgées malgré leur souffrance psychique. »

ZOOM SUR LA RELATION AVEC LES USAGERS

Nous avons voulu, dans cette nouvelle édition de notre journal interne, consacrer une page sur le thème de la relation avec les usagers au CHDV et ainsi mettre en avant les actions menées par les professionnels et les représentants des usagers.

LA MAISON DES USAGERS AU CHDV

Qu'est-ce qu'un représentant des usagers ?

Les représentants des usagers sont les porteurs de la parole des usagers à l'hôpital. Ils ont pour rôle de défendre et de veiller au respect des droits des usagers du système de santé.
Pour cela, ils participent à la vie institutionnelle du CHDV. Les représentants des usagers sont issus d'associations agréées.

Qu'est-ce que la maison des usagers ?

Il s'agit d'un lieu de rencontre, d'information, d'écoute et d'échange. Des représentants d'associations d'usagers accueillent les patients sous forme de permanences, en accès libre (UNAFAM, GEM Air Libre, ADAPEI...). Lors de ces permanences, ils peuvent aussi informer et renseigner sur les démarches administratives et les droits des usagers.

Sur le site du CHDV, la MDU se situe à proximité de la cafétéria et du centre d'activités.
La plaquette d'information de l'espace des usagers est disponible sur le site Intranet !

Les représentants des usagers orientent les personnes qui le souhaitent (patients/familles) vers les services compétents en matière de réclamation et de plainte.

LA COMMISSION DES USAGERS

La Commission Des Usagers (CDU) est à l'écoute des usagers et/ou de leurs proches en cas de difficultés rencontrées lors de l'hospitalisation.
Ces derniers peuvent la saisir en adressant un courrier à la Directrice de l'établissement.
La CDU se réunit tous les deux mois environ pour apporter une réponse à ces questions et réclamations.

La composition de la CDU

Madame VERHAEGHE Lucie, directrice et présidente de la commission
Monsieur le Docteur GRIGUER Jean-Louis, médiateur titulaire
Monsieur le Docteur ABDI Redhouane, médiateur suppléant
Monsieur le Docteur SALADINI Olivier, médiateur suppléant
Madame MECHAIN Florence, médiateur titulaire
Madame ROGER Mariam, médiateur suppléante
Madame DROGUE Jacqueline, représentante UNAFAM, titulaire
Madame BELAID Saïda, représentante UNAFAM, suppléante
Madame OLLIER Pascale, représentante UNAFAM, suppléante
Madame ROLIN Valérie, représentante ADAPEI, titulaire
Monsieur MARILLIER Emmanuel, représentant de la CSIRMT, titulaire
Monsieur POTHAIN Alexandre, représentant de la CSIRMT, suppléants.

62
réclamations, plaintes et doléances reçues en 2020

63 jours
délais de réponse aux courriers en 2020 (71 jours en 2019)

Traitement médicamenteux
un des principaux motifs de réclamations

LE CHOIX DE LA COMM'

Crussol festival

Les 9 et 10 juillet 2021

Initié par la chanteuse Zaz en 2017, le Crussol Festival vous propose 2 jours de rencontres autour d'artistes prestigieux, d'associations locales, nationales et internationales.

Portes en fête

Du 21 juin au 7 août 2021

Créée en 1992, cette programmation estivale regroupe une douzaine de dates festives et pluridisciplinaires autour de la musique, du théâtre, des arts de la rue et du cinéma.
Le public est invité à se retrouver pour une douzaine de concerts et spectacles avec deux têtes d'affiches, des séances de cinéma en plein air, des soirées dansantes, un feu d'artifice, une fête champêtre et un concours de chant intitulé Voix en scène.

Crest Jazz Festival

Du 30 juillet au 7 août 2021

Le son complètement zébré de la Vallée de la Drôme !
Pour plus d'informations, rendez-vous sur le site :
www.crestjazz.com

LA RECETTE

Panna cotta à la mangue

PRÉPARATION

Étape 1
Faire ramollir les feuilles de gélatine dans de l'eau froide.

Étape 2
Pendant ce temps, dans une casserole, faire bouillir la crème avec la vanille et le sucre puis réserver.

Étape 3
Mixer la mangue avec le jus du citron.

Étape 4
Lorsque la gélatine est ramollie, l'incorporer dans la crème (chaude mais pas bouillante). Mettre au frais pendant au moins 3 heures. Puis, dresser avec le coulis de mangue par dessus.

INGRÉDIENTS

- 1/2 citron
- 2 gousses de vanille
- 75 gr de sucre
- 3 feuilles de gélatine (ou agar-agar)
- 60 cl de crème entière
- 1 mangue bien mûre

INFORMATIONS GÉNÉRALES

- TEMPS DE PRÉPARATION : 15 MINUTES
- RECETTE POUR : 6 personnes

Du 11 juin au 13 juillet

JE PRENDS LE RELAIS !

Don du Sang · Don du Sang · Don du Sang

Horoscope de l'été

Bélier

Ce mois de juillet, pour les personnes du signe bélier, rime avec voyage. Que vous soyez, pendant cette période, au travail ou en vacances, vous ne tiendrez pas en place. Beaucoup de déplacements (voire de dépaysements) sont à prévoir.

Taureau

L'état d'esprit des personnes du signe taureau sera bien singulier en ce mois de juillet. Un peu ronchons, la perspective de partir en vacances ne les enchantera guère. Un besoin de solitude se fera fortement ressentir.

Gémeaux

Du 6 au 14 juillet, Vénus et Mars en Lion renforcent votre pouvoir de séduction. Célibataire, vous doublez vos chances de pousser la romance. En faisant un peu de provocation pour attirer l'attention.

Cancer

Ce mois de juillet sera particulièrement calme pour les personnes du signe Cancer. Pour celles et ceux qui ne sont pas encore partis en vacances, la dernière ligne droite professionnelle paraîtra plutôt ennuyeuse et rébarbative.

Lion

Les personnes du signe du Lion seront en quête de quiétude et de repos en ce mois de juillet. Elles n'auront qu'une ambition : faire le vide et profiter des plaisirs de la vie.

Vierge

Jusqu'au 22, vous serez encore sous pression et quelque peu tendu. Vous ne parvenez pas vraiment à vous relâcher sur le plan mental, même si vous vous sentez tout de même plus léger. En revanche, l'entrée de Vénus dans votre signe le 22 vous fait pousser des ailes.

Balance

Que la force de votre ami le Lion soit avec vous ! En gravitant autour de lui de lui, le duo Vénus/Mars vous donne une énergie incroyable. Vous adoptez et appliquez vos résolutions avec autant d'efficacité que d'aplomb.

Scorpion

Pour les natifs du Scorpion, le mois de juillet sera le théâtre de la naissance ou de la renaissance amoureuse. Les célibataires s'exposeront à un coup de foudre et les personnes en couple redonneront une seconde jeunesse à leur relation sentimentale.

Sagittaire

Si cette première moitié de l'année 2021 n'a pas été très clémente pour les Sagittaires, les choses s'amélioreront doucement pendant ce mois de juillet. Surtout au niveau des amours.

Capricorne

Vous bénéficiez d'excellents influx au niveau socioprofessionnel. Vous l'emportez grâce à une volonté sans faille, votre intelligence très fine et votre capacité de persuasion. Toute initiative est vouée à la réussite, mais attendez-vous à susciter des convoitises.

Verseau

C'est un mois de juillet plein de fantaisies amoureuses pour les personnes natives du Verseau. Qu'elles soient en vacances ou au travail, elles chercheront une intime complicité avec leur partenaire de vie.

Poissons

Une ambiance estivale, familiale et amicale se dessine. Le relais Soleil/Mercure en Cancer augure d'un heureux événement ou de retrouvailles à fêter. Cet aspect illustre aussi votre volonté de prendre votre entourage sous votre protection.

Directrice de publication et de rédaction : Lucie VERHAEGHE
Responsable de la publication, de la rédaction et de la mise en page : Marine AUGÉ-COURTOI
Photos et images : Banques de données CH Drôme Vivarais, HDN, CHV et Freepik

Renseignements : Rédaction - Le JDV
CH Drôme Vivarais - 391 route des rebatières - B.P.16
26760 Montéléger
Tél : 04 75 75 60 60
Fax : 04 75 75 60 50